



Midi-Pyrénées



Dans le Parc des Grands Causses, un système ovin lait pastoral et autonome

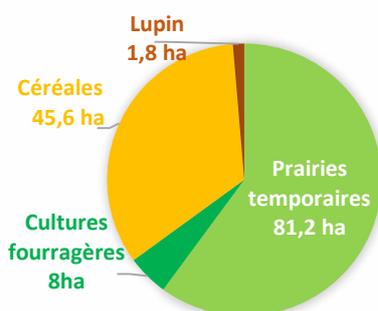
Au **GAEC du Guilhaumard**

“ Notre objectif est de produire du lait de brebis destiné à être valorisé en AOP Roquefort, à moindre coût, en préservant notre qualité de vie ainsi que notre environnement. Depuis 2012, nous avons retardé la période de production laitière pour produire plus de lait à l’herbe. Après le tarissement, qui intervient début septembre, le troupeau est conduit en pâturage intégral sur parcours pendant trois mois et demi. Le séchage en grange et la culture de céréales et de lupin nous permettent d’être autonome à 98 % ”



ÉLÉMENT-CLÉ DE L'EXPLOITATION

135 ha de SAU et 302 ha de parcours



Chargement apparent : 1,2 UGB / ha de SFP, 0,3 UGB / ha de surfaces totale

Indice de pastoralisme : 25 à 35% selon les années

Prairies à base de luzerne sur la partie calcaire de l’exploitation (sols de Causse), et d’une association ray-gras-trèfle violet sur une partie granitique (massif de l’Escandorgue).

DONNEES REPERES

Main-d’œuvre : 3 associés

SAU : 135 ha

- 88 ha de SFP (92% en prairies)
- 45 ha de céréales (80% autoconsommées)
- 2 ha de lupin (100% autoconsommé)

Troupeau : 600 brebis laitières, de race Lacaune

Production laitière : 109500 litres de lait produit par an, soit 180 litres par brebis

Autonomie fourragère : 100 %

Concentrés : 150 kg par brebis, 90% produits sur l’exploitation

Particularités : AOP Roquefort

Séchage en grange

Bonne valorisation de l’herbe et des surfaces pastorales par le pâturage

Autonomie alimentaire : 98%

COLLECTION THÉMA



SERVICE ELEVAGE



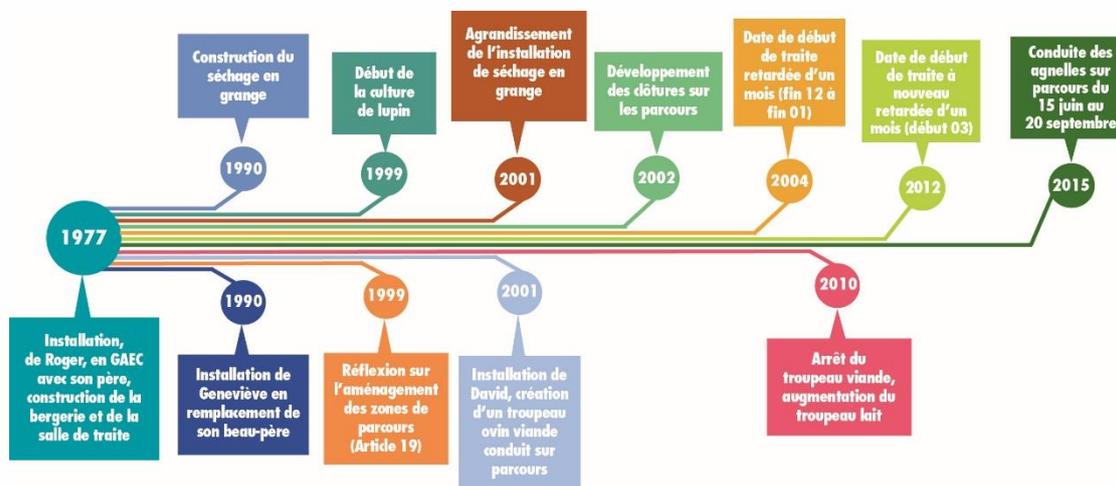
TRAJECTOIRE D'ÉLEVAGE INNOVANT

- Valoriser les ressources naturelles pour produire un lait autonome

David, 40 ans, en GAEC avec ses parents, Geneviève et Roger.

L'évolution récente du prix des aliments est venue conforter notre objectif de produire le maximum de l'alimentation du troupeau sur l'exploitation. Dans cet objectif, le séchage en grange nous permet de récolter au bon stade pour constituer des stocks de qualité en quantité suffisante. La culture de lupin nous a permis de supprimer les achats d'aliments complémentaires. L'installation progressive de clôtures sur les parcours permet de bien les valoriser ces surfaces par le pâturage en nous libérant du gardiennage. Plus récemment, nous avons retardé la période de traite afin de mieux faire coïncider les besoins du troupeau avec la pousse de l'herbe.

• Les dates et innovations-clés



ZOOM SUR...L'ANALYSE STRATÉGIQUE DE L'EXPLOITATION



LES INNOVATIONS ...POINT PAR POINT



● Le séchage en grange

Le séchage en grange a été mis en place en 1990, à l'occasion de l'installation de Geneviève. À l'arrivée de David, une extension a été réalisée pour passer de 195 à 240 TMS de fourrage, ce qui assure une capacité suffisante pour stocker les 2ème et 3ème coupes. À cette occasion, un système solaire de récupération d'air chaud sous toitures a été installé. Cet investissement a permis de réduire les achats de fourrages (luzerne déshydratée) et de compléments azotés sans incidence sur la production laitière. Et au niveau du travail, de réduire la pénibilité du chantier de récolte des fourrages qui est abordé plus sereinement.



● Le pâturage des prairies et des parcours

La particularité du système mis en place est de mobiliser à la fois de la surface fourragère et des parcours.

Les surfaces sont organisées en 3 îlots aménagés progressivement. Le premier, situé à proximité de la bergerie, est utilisé dès la mise à l'herbe, début avril, jusqu'à mi-juillet. Les deux autres, plus éloignés, sont utilisés en été et à l'automne jusqu'à fin décembre. Le cloisonnement de ces surfaces a nécessité un investissement important : au total, plus de 20 km de clôtures qu'il a fallu poser et qu'il faut entretenir. Cela permet d'assurer une pression de pâturage suffisant pour éviter le surpâturage de certaines zones et lutter contre l'embroussaillage d'autres zones.



● La période de traite retardée

Au début des années 2000, la période de traite démarrait au 20 décembre et se terminait mi-juillet. Décalée progressivement, la période de traite démarre désormais au 1er mars et se termine au 31 août.

Cette évolution permet de valoriser au mieux la pousse de l'herbe au printemps : la mise à l'herbe se fait un mois à peine après le début de traite. Les animaux en production profitent d'une herbe de qualité grâce au pâturage tournant et à la variété des couverts offerts. Des mises bas plus tardives permettent de mieux profiter des repousses d'automne et des réserves d'herbe sur pieds jusqu'au début de l'hiver. La période hivernale en bergerie est réduite à 90 jours, limitant les besoins en stock. Enfin, la période de traite a été réduite de 30 jours, ce qui n'est pas négligeable en termes de travail d'astreinte.



● Élevage des agnelles sur parcours

Depuis 2012, les agnelles sont conduites en plein air intégral sur parcours, dans un premier temps du 15 juillet au 15 août et depuis 2015, du 15 juin au 20 septembre. Concrètement, les agnelles sont sevrées à 1 mois. Elles ont ensuite une alimentation classique, en libre-service pendant 6 semaines, avant d'être rationnées à raison de 800 grammes d'aliments par jour avec du foin de qualité. C'est à l'âge de 4 mois ½ qu'elles sont envoyées sur des surfaces de parcours aménagées, avec une complémentation en céréales de 500 grammes par jour, ce qui assure une croissance suffisante pour les mettre à la lutte début octobre (à l'âge de 8 mois).

LES INDICATEURS DE FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME

1 Résultats économiques

En 2014, le produit brut de l'exploitation a été de 217 200 €, dont 65% de produit des ventes de l'atelier ovin et 25% d'aides. Les charges opérationnelles (26% du PB) et les charges de structure, hors amortissements et frais financiers (35% du PB) sont maîtrisées. L'Excédent Brut d'Exploitation avoisine les 40%. Des investissements récents ont entraîné une augmentation des annuités qui représentent 63% de l'EBE. Le revenu disponible est de 10000 € par UMO.



Indicateurs	Année 2014
Produit brut	217 200
Valorisation du lait	965 €/1000 litres
Marge brute atelier hors aides	156 €/brebis
EBE / produit brut	38 %
Annuités / EBE	63 %
Résultat disponible	10 300 €/UMO
Rémunération permise	1,1 SMIC/UMO

2 Impact environnemental

Cette exploitation est localisée dans le Parc Régional des Grands Causses, classé au Patrimoine Mondial de l'UNESCO, et produit du lait valorisé en AOP Roquefort. Impliqués à la fin des années 90 dans un programme agri-environnemental « Article 19 », ces éleveurs ont su adapter progressivement leur système de production pour tirer au mieux parti de la diversité des territoires disponibles. Cela permet d'avoir aujourd'hui un système qui fait appel à peu d'intrants et maintien ouvert des surfaces pastorales.



3 Aspect travail

L'évolution du système d'exploitation a également pris en compte la dimension travail : l'aménagement de la salle de traite a permis de passer de 3 à 1 trayeur, l'installation de clôtures permet de supprimer le gardiennage, la réduction d'un mois de la période de traite réduit d'autant le travail d'astreinte... Toutes ces évolutions permettent aux trois associés d'avoir du temps libre et de partir en vacances.



Indicateurs	Année 2014
Prairies	65 % de la SAU
Indice de pastoralisme	25 %
Chargement apparent	1.2 UGB/ha de SFP
Fertilisation minérale	33 N, 0 P, 0 K / ha SAU
Bilan hors fixation symbiotique	20 N, 0 P, 0 K / ha SAU

REGARDS CROISÉS

• Regard d'éleveurs

« Le système mis en place sur notre exploitation est le résultat d'une réflexion de longue haleine... Aujourd'hui, nous nous sentons mieux armés pour affronter les aléas, qu'ils soient climatiques ou liés à l'évolution de la conjoncture (avec en particulier le devenir de la filière Roquefort). Si nous sommes arrivés à ces résultats, c'est également grâce aux échanges avec des éleveurs et des techniciens motivés par leur métier ».

Roger ROUQUETTE

• Regard de technicien

« Depuis l'installation de Roger, en 1977, des investissements importants ont été engagés. Réalisés progressivement, ils ont permis d'avoir plus de marges de manœuvres, tant au plan économique (en étant plus autonomes) que du point de vue du travail. L'objectif fixé par les 3 associés du GAEC, d'être autonome en valorisant l'ensemble des ressources herbagères de l'exploitation est atteint. Le prochain challenge du GAEC est de négocier correctement le départ à la retraite de Roger et dans un deuxième temps, celui de Geneviève ».

Bruno LIQUIERE, Confédération de Roquefort, service élevage

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149, Rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr

Achévé d'imprimer en Juin 2016

Réf. : 00 16 502 022 - ISBN : 978-2-36343-738-9 – ISSN : 2416-9617

Conception : Institut de l'Élevage - Réalisation : Florence Benoit (Institut de l'Élevage)

Crédit photos : Bruno Liquière, Confédération de Roquefort

Ont contribué à la rédaction de ce dossier :

Bruno Liquière – Confédération de Roquefort

Pour en savoir plus : www.inosys-reseaux-elevage.fr

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la CNE.

